

Elaboration des fiches d'une pluri

Objectif	Elaborer une méthode d'approche de la pédagogie transversale propre à ces séquences communes à tous
Mots-clefs	Pluri-disciplinarité, méthodologie
Compétences	Travailler en pluri-disciplinarité
Niveaux	Lycée, lycée pro
Supports, outils et activités	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'une pluri• Fiches pour les enseignants
Auteur	Axel Balme du Garay, Proviseur adjoint, Lycée Polyvalent des métiers de l'Horticulture et du paysage, Montreuil

Préambule

En s'appuyant sur l'expérience menée cette année autour de pluri jouées cette année, la nécessité apparait d'élaborer une méthode d'approche de la pédagogie transversale propre à ces séquences communes à tous.

Définition d'une pluri

Un module court (trois heures), basé sur une mise en problématique et une approche transversale, convoquant des champs disciplinaires impliqués dans sa résolution.

En ce sens :

- La pluri est préparée en amont, afin de mettre en place les corpus de savoir préalable.
- La pluri pose une problématique que l'on pourra rencontrer dans le champ professionnel, et que l'on doit résoudre.
- La pluri doit alimenter les cours par ses aspects concrets et réalistes.
- La pluri est un exercice encadré dont tout le déroulement a été pensé.
- La pluri s'inscrit dans la formation et faire l'objet d'une évaluation. Une grille d'évaluation doit être rédigée et communiquée en amont à l'élève.
- Le thème doit rester accessible, les énoncés courts
- La pluri doit présenter plusieurs niveaux de complexité et s'articuler en exercices simples, riches et intéressants pour que chaque élève soit en capacité d'y répondre.
- Un professeur référent doit être désigné comme rédacteur et coordinateur.

La démarche est donc :

- les cours préparatoires (développement des savoirs)
- la pluri (mise en problème)
- les cours suivants (le développement des capacités).

Rédaction de la pluri

Elle doit être rédigée en concertation avec les disciplines intervenantes ; chacun précisant :

- les axes d'entrée dans la problématique,
- le temps consacré,
- les pré-requis nécessaires,
- les capacités évaluées.

Un « livret de la pluri » doit être remis à chaque élève en début de séance comprenant :

- les feuilles de calcul,
- les guides de réalisation,
- les sujets,
- les éléments de rappel vu en cours,
- des extraits très ciblées des documentations techniques.

En annexe

Des modélisations